



Appel à communication

COLLOQUE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE

« Promotion de la santé en milieu scolaire :
actualité de la recherche et de l'innovation »

30 novembre & 1^{er} décembre 2023

Newcap Event Center, Paris

Coordonnées de l'auteur principal

Civilité

Mme.

Prénom

Florence

Nom

Rostan

E-mail

florence.rostan@gmail.com

Organisme

Santé publique France

Unité / département

Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé,
unité alimentation - activités physiques

Pays

France

Informations générales

Sélectionner un type de soumission pour compléter les champs suivants.

Type de soumission

Communication orale

Axe du colloque

Axe 2 – De la théorie aux pratiques innovantes :
implémentation et transférabilité

Titre du résumé

Déploiement de la démarche ICAPS dans des établissements de l'enseignement secondaire en 2022-2023

Coordonnées de l'auteur

Civilité

Mme

Prénom

Florence

Nom

Rostan

E-mail

florence.rostan@santepubliquefrance.fr

Organisme

Santé publique France

Coordonnées des co-auteurs

Nombre de co-auteurs

4

Co-auteur 1

Fabrice Dosseville UR7480, VERTEX, Université de Caen Normandie France et CNDAPS France

Co-auteur 2

Florent Boucher CNDAPS et Centre Socio culturel et Sportif Léo Lagrange, Colombelles, France

Co-auteur 3

Philippine Fassier Santé publique France

Co-auteur 4

Anne-Juliette Serry Santé publique France

Détail du projet (poster & communication orale)

Résumé

Afin de promouvoir la santé des élèves et d'agir sur l'augmentation de la pratique d'activité physique et la réduction de la sédentarité, Santé publique France s'est appuyée sur l'étude ICAPS (Intervention auprès des collégiens centrés sur l'activité physique et la sédentarité). Cette intervention reconnue efficace par l'OMS en 2009 s'inscrit dans une approche dite socio-écologique prenant en compte trois axes : le jeune, son soutien social et son environnement physique et organisationnel. Depuis 2019, le Centre National de Déploiement en Activité Physique et lutte contre la Sédentarité (CNDAPS), désigné par Santé publique France, est chargé d'accompagner la mise en place de projets sur le territoire en lien notamment avec le milieu scolaire en s'appuyant sur la démarche ICAPS.

L'objectif de ce résumé est à la fois (a) de présenter les derniers résultats du déploiement dans 13 établissements scolaires du secondaire (7 collèges et 6 lycées dont certains sont situés en zones socialement défavorisées) et, (b) de faire émerger les actions types permettant une mise en œuvre efficace et efficiente de la démarche.

Sur l'année scolaire 2022-2023, plus de 1300 jeunes sur 1567 ont atteint les objectifs de la démarche ICAPS (i.e., +1h d'activité physique par semaine et -20 min de temps d'écran quotidien). De plus, on observe une augmentation significative du nombre de jeunes qui atteignent les recommandations nationales de pratique d'activité physique entre le début et la fin de l'année scolaire (+23% ; $p < 0.01$). Plus spécifiquement, il émerge 6 catégories d'actions : (a) la pratique d'activité physique régulière et ponctuelle sur le temps méridien ou un temps dédié, (b) la mobilité active dans le cadre des déplacements domicile-établissement, (c) les aménagements et les équipements (salle active, tests de condition physique), (d) le développement des compétences des jeunes, (e) des actions de sensibilisation en direction du support social et (f) le partenariat entre les établissements scolaires, les collectivités et le tissu associatif local.

Ces résultats ont pu être atteints grâce à une démarche active de plaidoyer du CNDAPS, ainsi qu'aux Agences Régionales de Santé, aux Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports et aux rectorats.

Message principal

A travers le déploiement de la démarche Icaps, un cadre et différents outils ont été mis en place faisant émerger des types d'actions pour une mise en œuvre efficace et efficiente de cette démarche en milieu scolaire.

Sources de financement

Le déploiement de la démarche Icaps est financé par Santé publique France et les Agences Régionales de Santé de Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Grand Est, Normandie, Pays de la Loire.